



## **HORIZONS MEDITERRANEE Rencontres méditerranéennes**

du 24 et 25 novembre 2006  
à Saint-Tropez

### **Conclusions**

**Question posée : « Est-il fatal que la résolution des crises développées dans leur voisinage immédiat échappe aux Européens ? Quelle coopération euro méditerranéenne institutionnaliser pour résoudre des crises régionales ? »**

#### **Enjeux et marginalisation de la Méditerranée dans les stratégies de l'Union Européenne :**

En Méditerranée, où se trouve la plus longue frontière naturelle de l'UE, les défis s'aggravent en terme de sécurité, de développement économique et démocratique, de flux migratoires et d'environnement. Or :

- les efforts que l'UE consacre à son propre élargissement et à ses relations économiques et commerciales avec ses grands partenaires actuels, (Etats-Unis, Chine, Russie) et potentiels (Inde, Brésil), ont pour effet de marginaliser la Méditerranée dans ses priorités géostratégiques ;
- ses instruments de politique extérieure et de sécurité commune sont encore dans un état rudimentaire, elle est plus particulièrement privée des moyens efficaces et de la volonté politique qui lui seraient indispensables pour faire face aux crises sécuritaires de la région ;
- de ce fait, face à la politique des Etats-Unis et à ses interventions au Moyen-Orient qui bénéficient de capacités diplomatiques et sécuritaires sophistiquées, elle est conduite à s'y satisfaire d'un rôle d'appoint.
- enfin, le Partenariat Euro méditerranéen fondé sur les espoirs de la création d'une zone de paix à la suite des accords d'Oslo, a mal résisté à l'aggravation du conflit israélo-palestinien, réduisant du même coup la capacité d'intervention de l'UE en Méditerranée.

#### **Deux propositions**

Ces propositions tiennent compte du contexte actuel de l'UE, de ses stratégies et de ses instruments, tels qu'ils existent. Elles ont pour ambition d'améliorer la position de l'Union dans le règlement et la prévention des crises en Méditerranée en présentant des solutions pragmatiques et réalisables à court terme.

Ces propositions s'appuient sur deux constatations :

- le retour vers un processus de paix crédible dans le conflit israélo-palestinien est un point de passage obligé pour créer l'environnement indispensable au développement socio-économique de la Méditerranée et à la relance de la coopération euro méditerranéenne;
- la nécessité d'améliorer les capacités de l'UE pour appréhender et gérer les futurs risques de crise en Méditerranée exige d'aménager les moyens d'intervention de l'Union : le processus de Barcelone réhabilité et renforcé reste son meilleur instrument d'intervention dans la région.

### **1°. Mobiliser une équipe européenne de haut niveau sur le conflit israélo-palestinien :**

La crise généralisée que traverse aujourd'hui le Moyen-Orient, ouvre une fenêtre d'opportunité pour le processus de paix israélo-palestinien. Un consensus international est en voie de formation sur le fait que la solution du conflit israélo-palestinien est un facteur central pour résoudre la crise régionale.

Or les deux parties sont incapables de le résoudre sans appui extérieur. Du fait de sa position délicate dans la région, Washington n'est plus en position de leur apporter, à lui seul, l'appui nécessaire. L'UE, fortement engagée auprès de l'administration palestinienne à qui elle a fourni l'essentiel de son assistance financière, est devenue un partenaire indispensable pour le règlement du conflit.

Malheureusement, dans sa configuration actuelle, malgré sa présence, son expertise et ses moyens financiers, l'Union est incapable de jouer le rôle qui serait attendu d'elle pour faire avancer la paix.

**Il est donc proposé que le Conseil Européen, dans son sommet de printemps sous présidence allemande, nomme un Envoyé Spécial de haut niveau pour le conflit israélo-palestinien.**

Cette personnalité devrait être choisie parmi les anciens premiers ministres ou ministres des affaires étrangères, être motivée pour une telle mission et bénéficier de la confiance des deux parties.

L'Envoyé Spécial devrait s'appuyer sur une petite équipe d'experts ayant une solide expérience dans le contexte des relations israélo-palestiniennes. Il devrait disposer d'un mandat clair et agir sous l'autorité du Haut Représentant. Son objectif serait de prendre les contacts appropriés avec toutes les parties concernées et de produire des recommandations pour le Conseil Européen précisant la stratégie à suivre et les moyens à engager pour contribuer à résoudre le conflit et à instaurer une paix durable.

### **2. Faire du « 5+5 » un sous ensemble, dans Barcelone, pour mieux prévoir et résoudre les crises**

L'ambition de Barcelone était de mener une politique couvrant l'ensemble du bassin méditerranéen. De ce fait, il a été plus difficile pour l'UE d'appréhender correctement la complexité des intérêts en jeux entre pays riverains des sous régions que sont le Maghreb et le Machrek, ce qui a contribué à éroder l'efficacité du processus.

Parallèlement à Barcelone, les pays riverains de la Méditerranée occidentale, qui éprouvaient le besoin de se retrouver dans un cadre de concertation régionale pour mieux veiller à leurs intérêts particuliers, ce que la paix qui prévalait dans la région leur permettait, se sont regroupés dans la structure informelle dite du « 5+5 ». Elle groupe 5 pays, aujourd'hui de l'UE (Espagne, Italie, France, Malte, Portugal) et les 5 pays de l'Union du Maghreb Arabe.

Cette structure s'est révélée adaptée au partenariat régional, comme le démontre l'efficacité de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de l'exercice « Défense et sécurité dans le format 5+5 ».

**Il est donc proposé que le « 5+5 » soit évalué dans le but d'améliorer son efficacité dans tous les domaines, y compris dans celui de la prévention et la résolution des crises et que, à titre**

**expérimental et dans l'esprit de la « coopération renforcée » envisagée dans les Traités, il soit intégré à Barcelone en tant que sous ensemble de coopération régionale euro-maghrébine.**

Dans ce cadre, son objet serait de :

- proposer des recommandations concrètes à l'UE pour intensifier la coopération régionale ;
- tester, sur le terrain, les modalités pratiques de mise en œuvre de ces recommandations ;
- mettre en place un dispositif de veille et de planification stratégique pour la prévention des crises potentielles et la recherche de voies de solution.